



**HAL**  
open science

## Chapitre 2 : être bibliothécaire à Montréal

Maël Rannou

### ► To cite this version:

Maël Rannou. Chapitre 2 : être bibliothécaire à Montréal. Raphaëlle Bats; Marie D. Martel. Explorer les bibliothèques du monde : lectures critiques, Presses de l'enssib, pp.108-125, 2025, La Numérique, 978-2-37546-192-1. <hal-05414181>

**HAL Id: hal-05414181**

**<https://hal.science/hal-05414181v1>**

Submitted on 12 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

# [ EXPLORER LES BIBLIOTHÈQUES DU MONDE ]

Coordination  
MARIE D. MARTEL  
avec la collaboration de  
RAPHAËLLE BATS

## 1 LECTURES CRITIQUES

sous la direction de Marie D. Martel et Raphaëlle Bats

## 2 ENJEUX PRATIQUES

par Sandrine Lagore, Nora Mekmouche,  
Maël Rannou et Maria Xypolopoulou

---

Prologue de Peter Lor

2025

presses  
de l'enssib

LA NUMÉRIQUE

## CHAPITRE 2

# ÊTRE BIBLIOTHÉCAIRE À MONTRÉAL

par Maël Rannou

Sur la base de la fiche-pays Québec du tome 5 des *Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert*, Maël Rannou, conservateur français fasciné par le Québec – son doctorat porte d'ailleurs sur les échanges entre la bande dessinée québécoise et européenne francophone –, livre une lecture critique, documentée et nourrie d'échanges avec quatre bibliothécaires conduits entre février et mars 2025. Son approche parvient à faire comprendre et percevoir les spécificités de l'exercice bibliothécaire à Montréal du point de vue d'un professionnel français, un exercice autant analytique d'une pratique en contexte étranger que réflexif sur les manières de faire en France.

# **Lien vers le corpus initial**: Étienne Blais-Longtin, Gabrielle Ferland-L'Abbé, Ambre Lefaix-Franchi et Hanifah Sanni, auteur·ices de la fiche «Canada (Québec)», dans Marie D. Martel (dir.), *Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert, tome 5*, Université de Montréal, automne 2024, en ligne : <https://rel.bib.umontreal.ca/bibliotheques-a-l-international5/>

*Miguel Gosselin Dionne nous accompagne dans ce chapitre : nous avons pu échanger longuement avec lui par visioconférence en février 2025. D'abord intervenant social, il a rapidement bifurqué en bibliothèque, tout en préservant ses intérêts pour l'action sociale, désormais accomplie en lecture publique.*

*Sa maîtrise de bibliothéconomie en poche, après des emplois étudiants dans les bibliothèques de son université et une mission de préfiguration pour l'Université de l'Ontario français, il est entré dans le réseau des bibliothèques de la ville de Montréal en 2018. Il est en poste à la bibliothèque Maisonneuve depuis sa réouverture en juin 2023, où il est particulièrement en charge de littérature numérique et des références<sup>1</sup>. En parallèle de son poste dans ce quartier historiquement ouvrier et populaire<sup>2</sup>, mêlant gentrification et précarité, il rédige des chroniques sur les bibliothèques comme espaces publics et lieux sociaux pour la revue Liberté<sup>3</sup>. Une expérience plurielle, qui en fait un témoin idéal de la situation montréalaise.*

1. Inusité en France, ce terme est beaucoup plus large que le référencement bibliographique. Il s'agit plutôt des postes d'accueil et renseignement, d'aide numérique, mais aussi de « référencement social », une construction et curation d'information sur le quartier (quelles associations, où trouver de l'aide alimentaire, se doucher, etc.).

2. La directrice de cet établissement, Marie-Ève Leprohon, avait été interrogée en 2024 par Julie Védie, chargée de communication à la Bpi : <https://pro.bpi.fr/fermeture-relogement-et-renovation-de-la-bibliotheque-maisonneuve-de-montreal/>

3. Liberté « se préoccupe de littérature, de théâtre, de cinéma, de philosophie, de tout ce qui relève de la réflexion et de la beauté, ce qui n'est en rien contradictoire avec le désir de s'arrimer au politique dans son sens le plus large ».

*Le texte se nourrit d'autres entretiens, réalisés à la même période par courriel. Nous remercions Michael David Miller, bibliothécaire agrégé à l'Université McGill, Jennifer Ricard, bibliothécaire jeunesse à BANQ, et Lourdine Altidor Marsan, bibliothécaire chargée de projets en carrefour d'apprentissage au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et présidente de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ). Ces quatre professionnels nous permettent d'avoir une vision large du métier, qu'il s'agisse de bibliothèques publiques, universitaires, scolaires ou de la bibliothèque nationale.*

## LE QUÉBEC (CANADA) ET LES BIBLIOTHÈQUES

Territoire spécifique et parfois fantasmé par les Français, qui peuvent le caricaturer à outrance mais en forment le premier contingent d'immigrants (13,9 % entre 2019 et 2023<sup>4</sup>), le Québec est à la fois une province majeure du Canada et un de ses territoires les plus distincts. Administrativement, il s'agit de la deuxième entité la plus peuplée du pays, avec plus de 9 millions d'habitants en 2025<sup>5</sup> (contre 16 millions en Ontario et 5 millions 700 en Colombie-Britannique, troisième province en population). C'est aussi la deuxième plus étendue, représentant plus de 15 % du pays, avec 1 667 441 km<sup>2</sup>, soit trois fois la France métropolitaine. Enfin, c'est aussi la seule province unilingue francophone, une position administrative forte dans un pays bilingue et massivement anglophone : en 2024, le Québec représente à lui seul près de 88 % des francophones du Canada. Les Québécois se ressentent largement comme une société distincte du reste du pays, une spécificité d'ailleurs reconnue par la Chambre des communes (l'Assemblée) du Canada, qui a adopté en 2006 un texte reconnaissant qu'ils « *forment une nation au sein d'un Canada uni* ».

L'essentiel de la population se trouve dans le Sud-Est, autour du fleuve Saint-Laurent : 60 % des Québécois habitent à proximité immédiate du fleuve, la large majorité des autres autour d'affluents (Saint-Hilaire, 2018). Les trois-quarts restants du territoire sont très peu habités, même s'il existe quelques villes d'importance comme Rouyn-Noranda à l'Ouest, et différentes petites communautés, notamment autochtones<sup>6</sup>, dans le Nord. Pour rajouter encore à cette distorsion, dans les zones autour du fleuve, le Grand Montréal comprend près de 4,4 millions d'habitants. Ainsi, on comprend que la couverture du Québec pour un certain

4. « Immigrants selon le pays de naissance, Québec, 2019-2023 », Institut de la statistique du Québec, mai 2024.

5. Données trimestrielles de Statistiques Canada.

6. Le terme « autochtone » désigne au Canada des populations reconnues dans la Constitution comme étant les premiers habitants du territoire. Trois groupes autochtones sont reconnus : les Inuits, les Premières nations et les Métis. Ces derniers n'ont pas de communautés historiques au Québec. Les Premières nations comprennent de très nombreuses nations reconnues, avec notamment différents groupes ethniques, linguistiques et culturels. Outre les Inuits, les différents grands groupes ethniques au Québec sont les Algonquins, les Cris, les Naskapis, les Mohawks, les Innus, les Micmacs, les Wolastoqiyik, les Abénakis, les Anichinabés et les Atikamekw. Les Autochtones représentent environ 1 % de la population de la Province et sont majoritairement présents dans le Grand Nord et à Montréal.

nombre de services publics constitue un défi, et que les disparités sont nécessairement fortes entre Montréal, que nous couvrirons ici, et une bibliothèque du Val-d'Or, située à plusieurs milliers de kilomètres à l'est en zone très rurale. Cette diversité est aussi ethnique et linguistique. Montréal et ses environs, ainsi que la frontière avec l'Ontario, comptent d'importantes communautés historiques anglophones, et accueillent aussi des migrants de nombreuses autres aires.

Rappelons que le Québec a été colonisé par les Français sous le nom de « Nouvelle-France » à partir de 1534, c'est assez logiquement par ce biais que les premières bibliothèques apparaissent, dans le bagage des missions religieuses. Les premiers habitants du Canada, toujours présents malgré un « génocide culturel » récemment reconnu, disposent de très peu de documents écrits et, donc, pas de bibliothèques. En 1763, après un certain nombre de guerres, les Britanniques obtiennent l'intégralité du Canada, et créent plusieurs institutions anglophones majeures. La première bibliothèque publique, The Quebec Library, ouvre en 1779, quand l'Université McGill, dont nous reparlerons, ouvre la première bibliothèque universitaire en 1823. L'Université Laval, francophone, fondée en 1852, utilise de son côté la bibliothèque du Séminaire de Québec (Leroux, 2008).

La domination anglophone est forte durant plusieurs siècles, et il faut attendre les années 1960 et la prise de pouvoir des libéraux de Jean Lesage, puis, plus tard, de plusieurs dirigeants indépendantistes, pour que les francophones occupent la majorité des postes de pouvoir. Aujourd'hui encore, si Charles III est toujours officiellement le dirigeant du Québec, c'est un gouvernement nationaliste<sup>7</sup> francophone, sans être indépendantiste, qui gouverne le Québec. C'est dans la foulée de la « Révolution tranquille » qu'un ministère des Affaires culturelles est créé en 1961, il impulse une loi pour créer la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) en 1967, d'abord en aspirant le fonds d'une bibliothèque sulpicienne, puis en se nourrissant de l'apport du dépôt légal québécois l'année suivante. Cette importance politique d'avoir une bibliothèque nationale reste fondamentale, comme le signale Miguel Gosselin Dionne :

*Historiquement le développement des bibliothèques municipales est une volonté provinciale, venue du mouvement indépendantiste québécois qui voulait que le peuple puisse s'émanciper et éventuellement devenir un peuple indépendant. Ça, c'est très historique, la volonté d'avoir des bibliothèques n'émane d'aucune ville mais bien d'une volonté politique par le haut.*

---

7. Le sens du terme diffère entre la France et le Québec, et l'extrême droite est encore largement absente du paysage, même si le Parti conservateur du Québec s'en rapproche et a obtenu un score inégalé en 2022. « Nationaliste » désigne avant tout l'idée de défendre la nation québécoise minoritaire dans le Canada, notamment face à la menace – plus ou moins exagérée – de la disparition linguistique. Cela passe aussi par des lois sur la laïcité ou la défense de spécificité, par exemple en droit, du Québec. Au spectre gauche/droite ici, il faut donc ajouter un spectre nationaliste/fédéraliste (pro-Canada), qui va jusqu'à l'indépendantisme.

Si la volonté d'émancipation peut se retrouver dans le discours de bien des politiques français, la portée initiale n'est sans doute pas la même qu'un gouvernement essayant de créer les conditions de son indépendance.

## Profil des bibliothèques québécoises

Les bibliothèques québécoises ne diffèrent pas radicalement de ce que l'on connaît en France, même si des subtilités liées aux modes de gouvernements subsistent : l'intercommunalité n'a ainsi pas la même portée, et une échelle proche du département est inexistante. Les principales bibliothèques se distinguent dans quatre catégories : les bibliothèques publiques (ou municipales), les bibliothèques universitaires, la bibliothèque nationale et les bibliothèques scolaires. Ces dernières sont peut-être les plus différentes de ce que l'on connaît, les centres de services scolaires et commissions scolaires étant des entités bien plus autonomes qu'en France<sup>8</sup>, où les écoles dépendent directement des collectivités locales, mais conservent des objectifs et une forme assez identiques. Pour les bibliothèques universitaires, les dix-huit universités du Québec organisent leurs propres réseaux, parfois anciens (nous avons déjà évoqué la création de celle de McGill début XIX<sup>e</sup> siècle), et visent à soutenir l'enseignement et la recherche liés à leurs établissements. En 2020, toutes les bibliothèques se sont réunies afin de créer un moteur de recherche commun nommé « Sofia », ce qui permet de connecter l'intégralité des bibliothèques universitaires, et de favoriser le prêt entre elles. Michael David Miller, bibliothécaire agrégé à McGill, insiste par ailleurs sur l'ouverture des bibliothèques universitaires :

*Toute personne, qu'elle soit affiliée ou non à l'université, peut accéder à nos espaces et consulter nos collections. Nous organisons également plusieurs événements destinés au grand public, notamment des conférences et des ateliers.*

Michael David Miller rappelle que la priorité reste le public universitaire et que les contraintes budgétaires ne sont guère différentes outre-Atlantique, même si la philanthropie est plus commune en Amérique du Nord.

Le cadre réglementaire est assez léger, aucune obligation n'incombe aux municipalités en termes d'investissement – comme en France –, même si le ministère donne des objectifs, peut financer des projets et a été à l'origine de la création des bibliothèques. Ces bibliothèques de proximité, dites « bibliothèques publiques », sont parfois liées aux municipalités, parfois à des organismes à but non lucratif avec conseil d'administration, qui restent délégués des municipalités. Un

---

8. Jusqu'en 2020, les membres des commissions scolaires étaient élus par tous les habitants, et rémunérés pour cela, avec une véritable autonomie du gouvernement. Depuis l'abolition des élections, excepté dans les commissions anglophones, la direction est plus centralisée et le lien aux bibliothèques scolaires dépend plus fortement de politiques provinciales.

rapport annuel sur les services, les collections, les budgets et les habitudes des usagers des bibliothèques publiques est rédigé chaque année par le ministère de la Culture et des Communications d'après l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques* (EABP). Selon le nombre d'habitants, les bibliothèques publiques peuvent appartenir à des réseaux. Au-dessus de 5 000 habitants, elles sont considérées comme des bibliothèques publiques autonomes (BPA), avec plusieurs types d'organisations en réseau ; en dessous, elles sont affiliées aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), eux-mêmes regroupés sous le nom de « Réseau BIBLIO », qui apportent un support de proximité. Ce réseau est financé en partie par le gouvernement et les municipalités, et on retrouve ici la logique des bibliothèques départementales en France. Chose plus atypique pour le public français, la bibliothèque nationale tient un véritable rôle vis-à-vis des bibliothèques publiques, inscrit dans la loi qui a institué sa fondation. Le mandat porte d'abord sur la coordination et les statistiques du réseau, avec un soutien limité à la formation, ainsi que l'accès mutualisé à certaines ressources documentaires ; il ne s'agit pas d'une « super-bibliothèque », mais bien d'un rôle d'animation et d'appui au réseau des bibliothèques publiques.

**Figure 1.** Inauguration de la bibliothèque Maisonneuve : combat de boxe (Montréal, 10 juin 2023)



Photo : Lëa-Kim Châteauneuf (CC BY-SA)

**Figure 2.** Bibliothèque Maisonneuve, vue aérienne (Montréal, juin 2023)

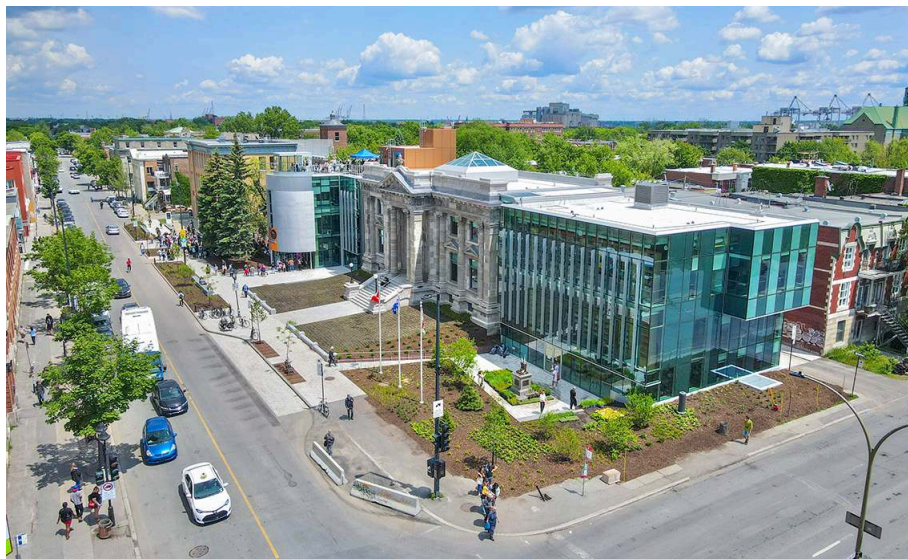


Photo : Léa-Kim Châteauneuf (CC BY-SA)

**Figure 3.** Salle de lecture Birks (annexe de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de la bibliothèque de l'Université McGill, en 2009)



Photo : Julia Manzerova (CC BY-ND 2.0)

## BAnQ, une institution d'exception

*Certains membres du public mêlent la Grande Bibliothèque avec BAnQ dans son entier, comme c'est l'aspect avec lequel ils interagissent le plus. Je crois qu'il y a un grand respect pour l'institution et son rôle au Québec. Cette composition tripartite nous permet de travailler ensemble de façons intéressantes et partager nos expertises. Par exemple, les riches archives peuvent nourrir nos activités de médiations. Nos projets de Fablab partent souvent d'images d'archives pour leurs créations.* (Jennifer Ricard, employée à BAnQ)

La Bibliothèque nationale du Québec a été créée fin 1967 à partir des collections de la bibliothèque de la congrégation des Sulpiciens, acquise par le gouvernement du Québec en 1941. Cette bibliothèque est directement rattachée au ministère de la Culture et des Communications. Une loi adoptée en janvier 1968 instaure la création d'un dépôt légal spécifique à la province, qui s'ajoute à celui de la Bibliothèque nationale du Canada : il compose dès lors la majorité des collections. Ce dépôt légal est étendu au fil des ans, par exemple aux films québécois en 2006 (en partenariat avec la Cinémathèque québécoise), ou aux publications numériques en 2022. En 1998, une loi crée la Grande Bibliothèque du Québec, dont l'objectif est tourné vers le public, posant des axes comme la valorisation de l'édition québécoise, mais aussi l'autoformation ou l'intégration des nouveaux arrivants, des missions proches de celles de la Bibliothèque publique d'information en France. Quelques années plus tard (mars 2002), les deux institutions sont fusionnées, puis fusionnent avec les Archives nationales du Québec en 2006, pour former Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Si les trois entités existent de facto toujours en interne, un unique et vaste bâtiment construit en plein centre de Montréal permet d'accéder à ses différentes institutions en un seul lieu. Accessible depuis le métro, en plein quartier étudiant, il accueille un public nombreux en développant des services novateurs servant d'exemple pour tout le Québec et au-delà : réservation d'instruments, Fablab, lieux d'écoute, accès à l'emploi... Une section du bâtiment donne accès à des collections patrimoniales. L'accès à ces services est entièrement gratuit et tout résident du Québec peut disposer d'une carte pour emprunter des documents, sans compter une abondante offre en ligne permettant de mêler les collections numérisées des archives (documents administratifs, généalogie) comme des bibliothèques (presse, archives d'auteurs...). Si cette fusion a, sans nul doute, aussi répondu à des contraintes économiques et a pu être contestée, l'alliance inédite de lieux majeurs du patrimoine national donne à réfléchir et offre un service incomparable aux publics, toute la question étant celle du maintien (voire, rêvons, du développement) de ses ressources.

**Figure 4.** Bibliothèque nationale, l'espace jeunesse

Photo : Natacha Czornyj-Béhal (CC BY-SA 4.0)

## Les associations de bibliothèques

Au-delà de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), qui a un rôle d'organisation, de conseil et de plaidoyer, il existe de nombreuses autres structures associatives liées aux bibliothèques, plus ou moins spécialisées. L'autre grande association est sans nul doute l'Association des bibliothécaires du Québec – Quebec Library Association (ABQLA) –, qui mêle rôle de plaidoyer, d'accompagnement des professionnels et de réseautage. Ses missions peuvent se recouper avec la CBPQ mais elle n'est pas reconnue comme corporation, et est entièrement bilingue. Les autres associations sont moins généralistes.

L'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), créée en 1984, fédère des établissements et non des professionnels. C'est la plus visible des associations dans la presse et elle assume un rôle de lobbying pour les bibliothèques publiques, avec une forte défense de l'accès le plus large.

Pour ce qui est des bibliothèques scolaires, il existe depuis 1989 une Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS), qui vise à défendre le rôle des professionnels de l'information qualifiés dans les écoles, ainsi qu'à valoriser et encourager l'utilisation pédagogique des centres de ressources documentaires.

Pour l'enseignement postsecondaire, deux structures, qui correspondent aux deux niveaux (Cégeps et Universités), se sont récemment constituées : c'est, en 2011, le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) et, en 2019, le Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec (PBUQ). Le

premier vise avant tout à aider les bibliothèques collégiales en créant des comités transverses qui produisent différents rapports, veilles ou données. Le second n'est pas vraiment une association d'adhérents et réunit les directions des bibliothèques des universités québécoises et a d'abord un objectif de collaboration, concertation et optimisation, par exemple en négociant des licences en commun, en offrant des catalogues de ressources partagées, ou en menant des enquêtes permettant d'améliorer ou développer des services aux étudiants.

Enfin, la Fédération des milieux documentaires (FMD), créée en 1973 sous le nom d'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), ne regroupe pas uniquement des bibliothécaires. Son objectif est justement de fédérer des représentants de tous les métiers liés à la documentation (archives, techniciens...) et de participer à la formation continue des personnels, et permettre de faire connaître ces métiers.

## LE CONTEXTE DU LIVRE À MONTRÉAL

Si le marché littéraire québécois se situe de longue date sous la pression des marchés anglophones états-uniens et canadiens, et du marché français, une grande vitalité locale de la scène du livre se manifeste notamment par un soutien gouvernemental fort, tentant de favoriser un marché local, mais aussi exportable, face à l'hégémonie culturelle qui pourrait s'imposer. La lutte actuelle du gouvernement pour la « découvrabilité » des contenus québécois va dans ce sens, mais c'est aussi cette motivation à défendre un écosystème fragile qui pousse à fortement subventionner la création – même si des baisses ont été constatées récemment, nombre de livres publiés portent le logo du Conseil des arts du Québec. Toutefois, cette volonté s'arrête parfois au milieu du gué et si l'équivalent de la TVA a été abandonné pour le livre dans les années 90, le débat sur le prix unique revient périodiquement, sans jamais passer les portes de la loi, et laisse donc un fort libéralisme étreindre le marché du livre.

La ville comprend également un grand nombre de librairies, de la grande surface culturelle à la mythique librairie anarchiste autogérée *L'insoumise*. La concurrence des grandes surfaces est sans nul doute plus violente qu'en France. Des éditeurs de tous types existent depuis des années, développant quelques fleurons reconnus comme la poésie (Les Herbes rouges, L'Oie de Cravan), les essais (Lux) ou la bande dessinée (l'éditeur anglophone Drawn & Quarterly, plus grand éditeur de BD alternative anglophone, basé dans le Mile end, La Pastèque, Pow Pow)... Le roman n'est pas en reste avec des structures comme Le Quartanier, fondé en 2002, ou Héliotrope, en 2006, ou des structures généralistes à succès comme Michel Quintin, entre guides de voyages et littérature jeunesse. Des grands succès mainstream à l'exigence pointue, le milieu québécois réussit tant bien que mal à s'affirmer au sein de sa province comme à l'extérieur : l'auteur québéco-haïtien Dany Laferrière a largement décrit les rues de Montréal, ou Kev Lambert

qui décrit la gentrification de la capitale économique québécoise dans *Que notre joie demeure*, lauréat du prix Médicis en 2023. Les festivals manifestent un dynamisme soutenu comme l'incarne Expozine, grand festival de l'autoédition et du fanzine, au Salon du livre de Montréal, deuxième plus grand salon francophone après Paris.

C'est pour saluer ce dynamisme, qui culminait par l'ouverture de la Grande Bibliothèque cette année-là, et l'aspect profondément multiculturel de la scène littéraire montréalaise, que l'Unesco en a fait sa cinquième « Capitale mondiale du livre », en 2005-2006. L'année a été jalonnée d'événements et a permis d'encore affirmer la place du livre dans la ville, une place visible à l'œil nu tant les murales présentant des auteurs, personnages de bande dessinée, ou citations, se révèlent à différents coins de rue.

## LA FORMATION EN BIBLIOTHÉCONOMIE AU QUÉBEC

Travailler en bibliothèque au Québec nécessite de suivre des formations spécifiques. Sans être une profession protégée, le métier de bibliothécaire s'affirme comme une profession réglementée. Selon les grades, les obligations diffèrent, ainsi n'importe qui peut candidater à des postes de commis/préposés aux prêts ou aides bibliothécaires (correspondant aux magasiniers ou adjoints du patrimoine français), même si l'usage veut qu'un diplôme d'études secondaires, non spécialisé en bibliothéconomie, puisse être demandé.

Les premiers cours en bibliothéconomie sont donnés au Québec à partir de 1904 au sein de l'Université McGill, qui propose une classe d'été dédiée (« McGill Summer Library School »). Le site Web de l'université indique qu'il s'agit de la première formation de ce type au Canada, et Melvil Dewey en personne y enseigne lors de la première édition. La formation d'été se tient tous les ans, en dehors de la période de guerre, et l'American Library Association (ALA) agréée le cours d'été en 1926, indiquant qu'il offre les standards minimums en sciences des bibliothèques. Par la suite, le programme se développe avec un bachelor en 1930, une maîtrise en 1956, elle aussi agréée, puis un doctorat en 1991. L'école porte différents noms, dont la Graduate School of Library and Information Studies à partir de 1985, puis la School of Information Studies à partir de 2007.

À partir de 1937, l'Université McGill affronte la concurrence de l'École de bibliothécaires. Cette structure portée par des religieux et des laïcs propose, à partir de 1945, un baccalauréat<sup>9</sup> en bibliothéconomie et bibliographie aux étudiants déjà détenteurs d'un autre baccalauréat. Adossée à l'Université de Montréal, elle l'intègre officiellement en 1961 et prend le nom d'École de bibliothéconomie, pour devenir en 1984 l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). L'ALA agréée l'École en 1969, un programme de maîtrise est ouvert dans les

---

9. Ce terme désigne au Québec l'équivalent d'une licence.

années 1970, de doctorat à partir de 1997, et divers certificats (sur la base d'un an d'étude) sont également délivrés, notamment en archivistique et en gestion de données.

Il n'y a pas de différence de reconnaissance entre ces deux formations, régulièrement réagrées par l'ALA, mais l'une est anglophone et l'autre francophone. S'il existe d'autres formations en anglais au Canada, celle de l'EBSI est la seule à exister en français, un argument décisif pour beaucoup d'étudiants du Québec, mais aussi des francophones de toutes les provinces canadiennes.

Au-delà de ces deux structures centrales, plusieurs Cégeps<sup>10</sup> proposent des formations techniques préuniversitaires, attribuant un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de la documentation. Ce programme en trois ans propose une formation approfondie dans les différentes spécificités du métier (description bibliographique, conservation, recherche d'information...), en s'appuyant sur des stages. Malgré la durée d'étude, un diplôme d'études collégiales n'est pas apparenté à un baccalauréat et ne permet pas l'entrée en maîtrise, ce n'est donc pas la filière à privilégier si l'on veut devenir bibliothécaire au sens du statut professionnel, mais ce diplôme est demandé pour être technicien en documentation, un poste intermédiaire entre le commis et le bibliothécaire.

### Devenir « bibliothécaire professionnel »

Si, comme en France, le titre de bibliothécaire est réservé à des cadres, il s'utilise plus fortement dans ce cadre hiérarchique précis, et le terme « bibliothécaire » n'est pas utilisé dans son sens large désignant toute personne travaillant en bibliothèque. Il s'agit d'un titre professionnel précis qui nécessite des conditions. Pour utiliser ce titre, il faut avoir un diplôme de deuxième cycle reconnu par l'American Library Association, au Québec cela peut être la maîtrise en sciences de l'information (MSI) de l'Université de Montréal ou le Master of Library and Information Studies (MLIS) de l'Université McGill. Comme profession réglementée, les bibliothécaires dépendent d'une corporation, la bien nommée Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), dont l'adhésion, sans être obligatoire, peut être réclamée par certains employeurs.

Une fois ces sésames obtenus, le titulaire peut travailler dans n'importe quel type de bibliothèques, la distinction entre bibliothèques universitaires et bibliothèques publiques ne se faisant pas à ce niveau mais bien dans la recherche d'emploi. Comme l'indique Jennifer Ricard : « *Il n'y a pas de concours spécifique. Il y a en temps normal [...] des affichages internes et/ou externes sur le site Web de BANQ et divers sites d'emploi. Si notre candidature est retenue, nous avons un test écrit et une entrevue.* »

---

10. Les Cégeps sont des structures publiques correspondant à un niveau d'enseignement qui n'existe qu'au Québec, qu'on appelle « collégial » et qui se situe entre le secondaire et l'universitaire. On peut y suivre des formations techniques ou préuniversitaires.

Dans son profil, l'alliance d'une formation en bibliothéconomie reconnue à McGill et d'une formation en études de l'Asie lui a permis d'être repérée pour son expertise liée aux mangas. Michael David Miller, lui, bien qu'États-Unien, a pour suivi ses études en bibliothéconomie au Québec, à l'Université de Montréal, afin de pouvoir s'immerger en milieu francophone. Il a pu poursuivre au sein de la bibliothèque de l'établissement, où il travaillait comme étudiant.

On peut constater que, contrairement à la France, où l'obtention du concours de bibliothécaire d'État permet d'être nommé à coup sûr dans une bibliothèque universitaire ou une bibliothèque nationale (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg), tous les bibliothécaires québécois semblent logés à la même enseigne et devoir chercher un poste après leur qualification, à la manière des bibliothécaires territoriaux français. Par ailleurs, une fois en poste, les bibliothécaires peuvent tout à fait suivre des formations professionnelles, au sein d'associations, via des colloques, mais aussi en suivant des certificats proposés par les universités. Contrairement à certaines professions, médicales par exemple, il n'y a pas d'obligation à passer régulièrement des crédits universitaires, ou même d'obligation de formation, pour évoluer, même si une formation adaptée aux besoins des équipements peut être appréciée et favoriser l'évolution professionnelle.

### Le parcours de formation de Miguel Gosselin Dionne

Sans surprise, notre bibliothécaire témoin a suivi un parcours pour partie proche de ceux déjà présentés : il n'existe que deux formations de maîtrise en bibliothéconomie au Québec, et s'il a choisi celle de l'Université de Montréal, c'est « *tout simplement parce que c'est la seule université qui offre cette formation en français dans toute l'Amérique du Nord* ». Il souligne ainsi une spécificité non anecdotique, notamment pour les autres francophones du Canada.

Comme beaucoup de collègues, sa formation initiale n'est pas liée à la bibliothéconomie. Avant d'entrer en poste, il était intervenant social, un métier occupé en parallèle de son baccalauréat en sociologie, et travaillait notamment aux côtés des femmes en itinérance<sup>11</sup>. S'il n'était pas tellement en lien avec les bibliothèques, il estime qu'il y a un vrai rôle social de ce métier, incarné notamment par l'ouverture large de BANQ en 2005, qui a marqué les imaginaires. Cette continuité est pleinement assumée :

*Ce qui était intéressant avec la bibliothéconomie, c'est que ça continuait en donnant un cadre à l'intervention publique. Cela me permettait de continuer à être au cœur des communautés avec un métier qui a beaucoup de sens, tout en ayant des limites claires. Je suis quelqu'un de sans doute trop empathique pour être intervenant social, je me*

11. « Itinérant » désigne au Québec ce que nous appelons « sans domicile fixe » en France.

*brûle vite et quand les gens me racontent leur histoire, j'y vais avec eux plutôt que de les accompagner. En bibliothèque il y a toujours cet accompagnement, mais il y a un bureau entre moi et la personne, on peut parler de beaucoup de choses mais le contexte limite l'intervention. On parle avec des gens, on leur donne des outils, on permet la rencontre en travaillant l'autonomie, sans que ce soit toujours dans une situation de crise.*

Après sa maîtrise, et différents jobs étudiants en bibliothèques universitaires, c'est vers celles de la ville de Montréal qu'il s'est dirigé. Bibliothécaire, il encadre une équipe d'aides-bibliothécaires et se charge particulièrement du médialab et des références. La « littératie numérique »<sup>12</sup>, termes officiels de son poste, consiste à permettre au public d'accéder aux services administratifs en ligne, à faire un CV ou une photocopie, comme à lui permettre de trouver l'information numérique, de la considérer avec recul, et de prendre en main des outils de création numérique.

Attendu par son conseil d'arrondissement pour mener un travail de veille sur les évolutions du métier, Miguel Gosselin Dionne ne se voit imposé aucune formation, il participe cependant régulièrement à des séminaires, colloques, congrès, parfois même à l'étranger. Il ne peut non plus obliger ses employés non-bibliothécaires à se former, car cela ne rentre pas dans le cadre d'emploi de leur convention, mais il note que beaucoup acceptent d'en sortir et de monter en compétences. Dans notre échange, il met également fortement en valeur le coapprentissage avec les usagers, sur des secteurs dédiés, avec un discours très proche des droits culturels sans le formuler dans ces termes.

### **Faire reconnaître son diplôme français**

Beaucoup de Français émigrent au Québec, et parmi eux, des bibliothécaires. L'aspect très national du système de concours et la non-affiliation des formations universitaires à l'ALA font cependant que les expériences professionnelles ne peuvent être immédiatement reconnues. Les diplômes peuvent cependant passer par une reconnaissance via l'évaluation comparative du MIFI (ex-MIDI, le ministère en charge de l'immigration). Un parcours qu'a justement réalisé Lourdine Altidor Marsan, formée en littérature et en philosophie à Haïti, puis diplômée d'une maîtrise en bibliothéconomie suivie à l'Université Paris-VIII puis à l'Enssib. Cela ne l'a pas empêché de faire une belle carrière au Québec puisqu'après avoir été employée par diverses villes, elle est désormais bibliothécaire chargée de projets en carrefour d'apprentissage au sein du Centre de services scolaires de

---

12. La littératie désigne la capacité à accéder, comprendre, utiliser et produire l'information, elle peut se décliner sur différents sujets et implique une part active de l'utilisateur, l'amenant vers une autonomie, une montée en compétences.

Montréal (CSSDM) et présidente de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec !

Comme elle l'explique, le diplôme de l'Enssib, et les diplômes français en général, sont plutôt reconnus des pairs québécois, même si les formations françaises insistent plus sur les notions de management, et les formations québécoises sur la bibliothéconomie sous toutes ses formes. Mais si cette reconnaissance existe, elle n'est validée administrativement qu'au terme de l'évaluation comparative, un sésame indispensable. Lourdine Altidor Marsan partage son expérience :

*Le parcours n'était pas complexe mais le délai était long (huit mois dans mon cas). Il est conseillé que les gens qui souhaitent venir ici entament cette démarche avant même d'arriver sur le territoire, s'ils veulent ne pas perdre de temps à attendre le papier, sans lequel ils ne peuvent pas postuler sur des offres d'emploi en bibliothèque. Pour faire évaluer le diplôme, on envoie l'original du diplôme et des relevés de notes au ministère et on paie les frais<sup>13</sup>.*

S'il n'est jamais simple d'émigrer, en dépit des réseaux d'entraides et de mentorat, notamment au sein de la corporation, le premier poste donnant l'expérience québécoise reste difficile à trouver. Les parcours de migration sont cependant nombreux et le Québec s'affiche comme un territoire ouvert et sensibilisé à cet enjeu, surtout dans une perspective francophone. Par ailleurs, si bibliothécaire n'est pas un métier permettant l'entrée express comme ceux de la santé ou certains postes d'ingénieurs, la presse se fait l'écho en 2023 d'une étude de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) évaluant à 1 303 personnes le nombre d'employés manquants pour assurer un service répondant aux critères attendus, et ce, dans le seul secteur des bibliothèques publiques. La faisabilité dépend bien sûr de choix politiques, mais la pénurie de main-d'œuvre a frappé tous les secteurs dans la Province... et les bibliothèques aussi.

### L'exercice du métier : deux focus

De nombreux sujets ont été abordés avec Miguel Gosselin Dionne : voici deux éléments de réflexions qui semblent particulièrement intéressants dans une perspective comparative.

Tout d'abord, voici le descriptif d'une action réalisée en juin 2023 à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque d'Hochelaga, quartier historiquement ouvrier et marqué par la lutte sportive autant que sociale. La proposition s'inscrit dans la recherche de la relation directe, non surplombante, en plus d'être drôle et bien trouvée, et donne une merveilleuse déclinaison communicationnelle sur le thème des luttes :

13. Le détail de la procédure se retrouve sur le site du ministère : <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>

*On fait souvent des actions devant la bibliothèque, pour attraper ceux qui n'osent pas entrer, on l'a fait avec de la musique – tu passes, tu ne peux pas y échapper –, mais on a aussi organisé par exemple un événement de lutte, un sport qui a une grosse histoire dans le quartier, c'est vraiment le théâtre populaire ici. Cette culture de la lutte est perçue comme vraiment différente de la bibliothèque, et nous on a mergé les deux, les lutteurs et lutteuses qui venaient racontaient leur histoire et présentaient les ressources de la bibliothèque sur le côté. Notre slogan était : « La bibliothèque Maisonneuve, le seul lieu où tu peux conjuguer ta lutte et la littérature. » L'ensemble de ça, j'appellerai ça la référence sociale, c'est-à-dire offrir des services à la communauté, mais le faire en lien avec elle, que le service de littérature ne soit pas pensé de manière abstraite, devant un individu qui serait par exemple déjà lettré, mais plutôt en fonction des conditions sociales réelles. La bibliothèque doit être pensée avec ce qui existe car elle n'arrive pas dans un milieu amorphe, il y a déjà des choses, et c'est mon travail de lier tout ça. On n'est pas là pour faire tomber une culture sur les gens, ils ont déjà une culture. Alors comment on lie tout ça ?*

J'ai demandé parallèlement à Miguel ce qui pouvait le limiter ou le frustrer dans son métier, au-delà des questions de ressources humaines qui reviennent chez tous les interlocuteurs :

*Ce qui pourrait me questionner sont parfois des limites politiques à l'engagement culturel que j'aimerais avoir, parfois le cadre de la ville et de mon arrondissement ne me permet pas forcément d'agir comme je l'aimerais, par exemple sur le lien avec les communautés non-francophones. [Nous] sommes dans le seul territoire francophone majoritaire d'Amérique, c'est très ancré et il y a des politiques pour lutter contre un recul de cela, au provincial, mais moi je suis dans un quartier extrêmement multiculturel et changeant. Mais ce que ça veut dire c'est que parfois au quotidien, par exemple pour les heures du conte ou l'adaptation des services, je ne peux pas accueillir tout le monde de la même manière car je n'ai pas le droit de diffuser une action culturelle qui ne soit pas en français. Il y a des bibliothèques de la ville de Montréal où le conseil d'arrondissement le permet, mais la CAQ<sup>14</sup> a fait passer un projet de loi, la loi 14, qui nous oblige à avoir un accueil de prime abord en français, et une programmation uniquement en français, ce qui n'était pas du tout la ligne des gouvernements*

---

14. La Coalition Avenir Québec est un parti de droite nationaliste, mais qui n'est pas indépendantiste, au pouvoir depuis 2008. Sur l'échiquier français, la CAQ serait proche du centre droit, avec une teinte sur l'identité québécoise et sa défense qui sont propres au milieu minoritaire canadien.

*il y a quinze ou vingt ans où il s'agissait d'accueillir les gens le mieux possible dans la bibliothèque pour qu'ils s'y sentent bien et s'intègrent à la communauté et, éventuellement, ensuite, apprennent le français.*

*Là, le mandat est très différent, c'est la francisation, et on n'a pas le droit de parler aux gens dans leur langue même si on la parle, sauf s'ils sont ici depuis moins de six mois, et la charge de la preuve leur revient, par exemple en venant avec un papier avec une date précise. Dans ces cas j'ai l'impression que c'est mal faire mon travail que de ne pas accueillir ces gens, mais c'est très minoritaire dans l'intérêt général de mon travail et face au champ d'action qui est le mien dans la très grande majorité de mes projets.*

Ce témoignage égratigne l'image d'accueil du Québec autant qu'il indique qu'une politique qui peut avoir comme but, vertueux, de défendre la langue française, peut conduire à exclure des personnes de lieux où, spécifiquement, ils pourraient entrer en contact approfondi avec cette langue et la culture liée. Une illustration d'injonctions contradictoires qui frappent souvent les bibliothèques, des deux côtés de l'Atlantique.

### Personnes rencontrées entre février et mars 2025

- **Miguel Gosselin Dionne**, en charge de littératie numérique et des références à la bibliothèque Maisonneuve (réseau des bibliothèques de la ville de Montréal).
- **Lourdine Altidor Marsan**, bibliothécaire chargée de projets en carrefour d'apprentissage au Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM) et présidente de la corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ).
- **Michael David Miller**, bibliothécaire agrégé à la bibliothèque universitaire de McGill, est bibliothécaire de liaison en littératures de langue française, français langue seconde, études québécoises, sciences économiques et études de genre et LGBTQ+, président de Wikimedia Canada.
- **Jennifer Ricard**, bibliothécaire jeunesse à BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), est responsable des collections de bandes dessinées et de mangas, de jeux vidéo et de livres en anglais qui s'adressent aux enfants. Elle s'occupe également de la Hutte, le laboratoire de création de l'Espace Jeunes.

### BIBLIOGRAPHIE

- Beauchemin W.-J., Maignien N. et Duguay N. (2020), *Portraits d'institutions culturelles montréalaises : quels modes d'action pour l'accessibilité, l'inclusion et l'équité ?* Québec, Presses de l'Université Laval (coll. Monde culturel).
- Beaudry G. (2025), « Les bibliothèques universitaires du Québec et le sous-comité des bibliothèques (1992-2023) : un parcours vers la mutualisation »,

dans R. Savard (dir.), *Les bibliothèques universitaires à l'heure des bilans*, Québec, Éditions ASTED, p. 3-27.

- Bpi pro, dossier « Voyage d'étude au Québec », septembre 2024, en ligne : <https://pro.bpi.fr/dossier/voyage-detude-au-quebec/>
- Calmet M., Ferrari C., Lallemand J., Larret M. et Vagnarelli I. (2024), « Pérégrinations de bibliothécaires normands sur le territoire canadien (Montréal) », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, dossier « Dimensions internationales des bibliothèques », en ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-057>
- Corbo C. (dir.), avec la collaboration de Montreuil S. et Crevier I. (2017), *Bibliothèques québécoises remarquables*, Québec, Del Busso.
- Derbas Thibodeau F. R. (2021), *Mieux comprendre le virage de la bibliothèque publique contemporaine au Québec : une analyse communicationnelle*, thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/10049/>
- Dubé G. (2019, octobre), « Usage et financement des bibliothèques publiques québécoises, de 2013 à 2017 », *Optique culture*, n° 67. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-67-octobre-2019-usage-et-financement-des-bibliotheques-publiques-quebecoises-de-2013-a-2017.pdf>
- Gazo D. (2009), *Les missions des bibliothèques publiques autonomes du point de vue des élus municipaux québécois*, thèse de doctorat, Québec, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. <https://umontreal.scholaris.ca/items/ac26d311-cc72-44ec-bca3-0fbb0388f00c>
- Labbé S. (2018), *L'achat et l'emprunt de livres au Québec : une analyse communicationnelle*, thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/8460/1/032072623.pdf>.
- Lajeunesse M. (1997), « La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux », dans A. Turmel (dir.), *Culture, institution et savoir. Culture française d'Amérique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 171-179. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/lajeunesse\\_marcel/biblio\\_au\\_quebec/biblio\\_au\\_quebec.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/lajeunesse_marcel/biblio_au_quebec/biblio_au_quebec.pdf)
- Lajeunesse M. (2009), « Bibliothèques publiques au Québec : une institution stratégique pour le développement culturel », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, p. 64-72. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0064-004>
- Lajeunesse M., Leroux É. et Martel M. D. (dir.) (2020), *Pour une histoire des femmes bibliothécaires au Québec : portraits et parcours de vies professionnelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Leroux É. (2008), « Brève chronologie de l'histoire des bibliothèques et de la bibliothéconomie au Québec : des débuts aux années 1960 », *Documentation et bibliothèques*, vol. 54 n° 2, p. 199-201. <https://doi.org/10.7202/1029335ar>
- Marceau S. (2023, février), « Les dépenses en culture des municipalités en 2020 », *Optique culture*, n° 86. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/depenses-culture-municipalites-2020.pdf>

- Plante J. (dir.) (2013), *Architecture de la connaissance au Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- Roussel H. (2008), « Les bibliothèques publiques québécoises », *Documentation et bibliothèques*, vol. 54, n° 2, p. 59-64. <https://doi.org/10.7202/1029310ar>
- St-Hilaire M. (2018), « Population et urbanisation », dans Y. Brousseau et G. Mercier (dir.), *Le Québec d'une carte à l'autre*, Presses universitaires de Laval, p. 24-25.
- Séguin F. (2016), *D'obscurantisme et de lumières : la bibliothèque publique au Québec, des origines au 21<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise (coll. Cahiers du Québec, n° 168).
- Tremblé M. (2024, hiver), « À quoi sert une bibliothèque pendant un feu de forêt ? », *Liberté*, p. 14-15. <https://id.erudit.org/iderudit/103470ac>